

Études médiévales

Titre conféré

-

Options

Possibilité d'obtenir la mention «Etudes bilingues, français/allemand».

Langues d'études

Au choix, études en français, en allemand ou en français et allemand. Quelques cours sont également proposés en anglais.

Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

qui ne remplissent pas cette condition peuvent être admis aux études de master avec des conditions préalables (à accomplir avant l'entrée en master) et/ou des compléments (à accomplir au cours des études de master). Ces prestations d'études ne doivent pas dépasser 60 crédits ECTS au total. Il en va de même des titulaires d'un diplôme de bachelor d'une Haute école spécialisée suisse, selon les conventions en vigueur.

Les conditions d'admission propres à chaque programme d'études de master demeurent réservées.

Contact

Faculté des lettres et des sciences humaines

Etudes médiévales

Dr Martin Rohde

iem@unifr.ch

<http://studies.unifr.ch/go/fr-medievalstudies>

En général, on appelle Moyen Âge l'époque des cultures européennes qui s'étend du V^e au XV^e siècle. L'analyse interdisciplinaire de la culture hétérogène et complexe du Moyen Âge européen sert aussi à approfondir la compréhension des évolutions modernes et contemporaines.

Le programme de master interdisciplinaire «Etudes médiévales», offert en tant que programme d'études secondaires, s'adresse aux étudiantes et étudiants qui effectuent un programme principal axé sur l'époque médiévale et qui souhaitent compléter ou approfondir ce dernier par des connaissances et des compétences dans des domaines apparentés ou interdisciplinaires. Il s'agit d'une offre de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg.

Organisation des études

Structure des études

30 crédits ECTS en tant que programme d'études secondaires

Admission

Les voies d'études master se basent sur les connaissances et les compétences acquises pour l'obtention du bachelor.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire délivré par une Haute école universitaire suisse sont admis sans conditions préalables aux études de master s'ils ont acquis, selon les études de master souhaitées, 60 ou 90 crédits ECTS dans la même branche d'études. Des compléments peuvent toutefois être exigés. Le même principe s'applique aux titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg.

Les titulaires d'un diplôme de bachelor universitaire suisse ou étranger, reconnu et jugé équivalent par l'Université de Fribourg,